

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 21 février 2011**

CP 11/02-25

*L'an deux mil onze, le 21 février à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Étaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Mouchard, Roset, Astruc, Astoul et Bénech ;*

*Étaient excusés : MM. Gonzalez et Roger.*

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

---

**PROGRAMME 2010**

---

Le Conseil Général soutient depuis de nombreuses années les travaux d'équipement des collectivités, notamment ceux liés à l'alimentation en eau potable.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention du Département identiques, à savoir :

- 40 % (20 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la distribution,

- 60 % (40 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la qualité.

A ces subventions départementales, viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'interventions aussi justes et rationnelles que possible, pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du Budget Primitif 1999, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris participation de l'Agence de l'eau de :

- 60 % pour le traitement,
- 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection, ...) pouvant faire l'objet de déplafonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces réajustements.

Vous trouverez ci-après :

## **I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010**

## **II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU**

## **III - LES MONTANTS DEFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSES**

## **IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL**

# I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010

## 1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux pour des subventions en capital

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
<b>Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave</b>	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	149 500	<b>29 900</b> (20%)	<b>29 900</b> (20%)	59 800 (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat des Eaux de la Région d'Auvillar</b>	Réseaux					31/05/10
	- à Auvillar - Réfection rue Saint-Pierre	15 000	3 000	3 000	6 000	
	- à Bardigues - Extension et réhabilitation route de Saltre	60 000	12 000	12 000	24 000	
	TOTAL :	75 000	<b>15 000</b> (20%)	<b>15 000</b> (20%)	30 000 (40 %)	
<b>Syndicat des Eaux du canton de Caylus</b>	Réseau - Extension à Saint Projet (CR1 de Devez à Saint-Géry) et à Loze (VC2 de Saint-Géry)	28 970	<b>5 794</b> (20%)	<b>5 794</b> (20%)	11 588 (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat des Eaux du canton de Caylus</b>	Réseau à Puylagarde - Renouvellement lors de la traverse du village	17 535	<b>3 507</b> (20%)	<b>3 507</b> (20%)	7 014 (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat des Eaux de Garganvillar</b>	Lutte contre les eaux rouges - Renouvellement liaison de Garganvillar à Angeville	160 000	<b>32 000</b> (20%)	<b>32 000</b> (20%)	64 000 (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat des Eaux de Ginals à Castanet</b>	Station - Installation d'un turbidimètre à la station du Couron et d'un analyseur de nitrates en continu au réservoir de Pech Verdier	25 800	<b>10 320</b> (40 %)	<b>5 160</b> (20%)	15 480 (60 %)	27/09/10
<b>Syndicat des Eaux de Ginals à Castanet</b>	Réseau - Pose réducteurs de pression et chloration intermédiaire au réservoir de Ginals Testas	39000	<b>7 800</b> (20%)	<b>7 800</b> (20%)	15 600 (40 %)	27/09/10
<b>Syndicat des Eaux de Lavit-de-Lomagne</b>	Réseau à Lavit-de-Lomagne - Renouvellement Boulevard des Amoureux	45 000	<b>9 000</b> (20%)	<b>9 000</b> (20%)	18 000 (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Mas-Grenier</b>	Réseau - Renouvellement de l'antenne de Feugasse	77 000	<b>15 400</b> (20%)	<b>15 400</b> (20%)	30 800 (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres</b>	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	79 000	<b>15 800</b> (20%)	<b>15 800</b> (20%)	31 600 (40 %)	
<b>Syndicat de Distribution des Eaux de Valence-Moissac-Puymirol</b>	Réseau à Malause - Réfection du by-pass à la station de Massip	48 709	<b>9 742</b> (20%)	<b>9 742</b> (20%)	19 484 (40 %)	31/05/10

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
<b>Syndicat d'Eau Potable de Verdun, Bouillac Beaupuy</b>	Station à Verdun-sur-Garonne - Construction de bassins de lagunage à la station de production de Port	139 000	<b>55 600</b> (40 %)	<b>27 800</b> (20%)	83 400 (60 %)	
<b>TOTAL SUBVENTIONS EN CAPITAL 2010</b>		<b>884 514</b>	<b>209 863</b>	<b>176 903</b>	<b>386 766</b>	

## 2 - Opérations retenues sur des crédits départementaux pour des subventions en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Grisolles</b>	Réseaux			31/05/10
	- à Orgueil - Renouvellement lors de la réfection du CD 930	270 000	<b>108 000</b>	
	- à Pompignan - Renforcement route de Fronton	62 000	<b>24 800</b>	
	- à Bessens - Extension pour la zone artisanale	115 000	<b>46 000</b>	
	TOTAL :	447 000	<b>178 800</b> (40 %)	
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Grisolles</b>	Réseau de Grisolles à Montbartier - Extension et renforcement du réseau pour alimenter la plate- forme logistique départementale	2 700 000	<b>1 080 000</b> (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat des Eaux de la Région de Lauzerte et Montaigne de Quercy</b>	Réseaux à Lauzerte et Montaigne-de-Quercy- Travaux d'amélioration du rendement (pose de réducteurs de pression réhabilitation anciens réseaux)	413 000	<b>165 200</b> (40 %)	31/05/10
<b>Syndicat Intercommunal Eaux et assainissement de Montpezat-Puy-laroque</b>	Station			27/09/10
	- à Puy-laroque - Amélioration de la qualité et protection de la ressource en eau	49 786	<b>29 871</b> (60 %)	
	Réseaux			
	- à Caussade - Renforcement et maillage Secteur Saint-Cernin	20 700	<b>8 280</b>	
	- à Montpezat-de-Quercy - Renforcement quartier Pech Farinou	110 250	<b>44 100</b>	
	- à Saint-Cirq, Montalzat, Cayriech, Lapenche travaux amélioration du rendement	35 970	<b>14 388</b>	
	- à Auty - Travaux suppression des fuites	11 500	<b>4 600</b>	
	- à Puy-laroque - Renforcement quartier Somplessac	63 250	<b>25 300</b>	
	- à Montpezat de Quercy - Renforcement secteur Faillal bas	40 000	<b>16 000</b>	
	66 500	<b>26 600</b>		

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
	- à Caussade -Renforcement et maillage quartier Castel Haut	98 100	<b>39 240</b>	
	- à Labastide-de-Penne - Renforcement vers le réservoir de Labastide-de-Penne	70 400	<b>28 160</b>	
	- à Montalzat - Renforcement entre le château d'eau et la station de reprise - 1 <sup>ère</sup> tranche	71 600	<b>28 640</b>	
	- à Montpezat-de-Quercy - Renouvellement Boulevard des Fossés	450 900	<b>180 360</b>	
	- à Septfonds - 2 <sup>ème</sup> tranche de renforcement de Cayriech à Septfonds	----- 1 039 170	----- 415 668 (40 %)	
	<b>TOTAL:</b>	1 088 956	<b>445 539</b> (40,91 %)	
<b>Syndicat Mixte de Production de Valence-Moissac-Puymirol</b>	Station à Malause - Construction d'une nouvelle usine de production - 1 <sup>ère</sup> tranche	431 722	<b>259 033</b> (60 %)	13/12/10
<b>Alimentation en Eau Potable Subventions en annuités - Total 2010</b>		<b>5 080 678</b>	<b>2 128 572</b>	

## **II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2010**

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Crédits traditionnels + Crédits SUR
<b>Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave (*)</b>	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	150 000	60 000
<b>Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres</b>	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	39 000	19 500
<b>TOTAL</b>		<b>189 000</b>	<b>79 500</b>

### III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible €HT	
Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave (*)	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	149 500	0
Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	79 000	12 100
<b>TOTAL</b>		<b>228 500</b>	<b>12 100</b>

(\*) Commune de Saint-Nicolas de la Grave : initialement l'Agence de l'Eau Adour Garonne avait déterminé ce dossier de travaux inéligible à ses modalités d'aides traditionnelles. De ce fait ce dossier a été présenté à la Commission Permanente du 31 mai 2010 pour un financement par des crédits départementaux uniquement. Depuis, l'Agence de l'Eau a accordé des crédits S.U.R. pour ce dossier, d'un montant de 60 000 €, au cours du mois d'octobre 2010. Conformément à notre politique d'aide, cela entraîne l'annulation des subventions départementales principales et complémentaire prévues initialement sur ce dossier (29 900 € + 29 900 €).

### IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041440 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041441 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041482 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave (*)	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	---	---	---
Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	12 100	---	---
<b>TOTAL</b>		<b>12 100</b>	<b>---</b>	<b>---</b>

Aussi, compte tenu de tout ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition présentée qui consiste à valider l'évolution des subventions principales (article 2041440, sous-fonction 61), et complémentaires (article 2041441, sous-fonction 61) suite au positionnement de l'agence de bassin.

Je vous précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget au budget départemental de l'exercice en cours.

## DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve la proposition ci-dessous présentée qui consiste à valider l'évolution des subventions principales (article 2041440, sous-fonction 61), et complémentaires (article 2041441, sous-fonction 61) suite au positionnement de l'agence de l'eau :

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPAL article 2041440 sous-fonction 61	COMPLÉMENTAIRE article 2041441 sous-fonction 61	ANNUITÉS article 2041482 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
<b>Commune de Saint-Nicolas-de-La-Grave (*)</b>	Réseau - Renouvellement aux Lieux dits Le Cantagrels, Fayel, Rastel et Fonsegral	---	---	---
<b>Syndicat Mixte de Production des Eaux du Quercy Pays de Serres</b>	Réseau - Interconnexion avec le Syndicat des Eaux de Cazes-Mondenard	12 100	---	---
<b>TOTAL</b>		<b>12 100</b>	<b>---</b>	<b>---</b>

- Précise que les subventions en capital seront prélevées sur les crédits inscrits à cet effet aux articles 2041440 et 2041441, sous-fonction 61 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,